

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 14 février 1969

La séance est ouverte à onze heures.

[Traduction]

AFFAIRES COURANTES

LA LOI DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES CONTESTÉES

COMOX-ALBERNI (C.-B.)—ÉLECTION FRAPPÉE
DE NULLITÉ—ÉMISSION D'UN BREF
D'ÉLECTION

M. l'Orateur: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que j'ai reçu de Son Honneur J. G. Ruttan et de Son Honneur F. C. Munroe, tous deux juges à la Cour suprême de la Colombie-Britannique, chargés de statuer sur une requête présentée en conformité de la loi des élections fédérales contestées, un acte de jugement frappant de nullité l'élection dans la circonscription électorale de Comox-Alberni, en Colombie-Britannique.

J'ai aussi l'honneur d'informer la Chambre que, conformément à l'article 69 de la loi des élections fédérales contestées, chapitre 87 des Statuts révisés du Canada, 1952, j'ai dûment mandaté le directeur général des élections d'émettre un nouveau bref d'élection dans ladite circonscription électorale.

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

M. Gaston Clermont (Gatineau) présente le 8^e rapport du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, en français et en anglais.

[Plus tard]

[Traduction]

LE COMITÉ SPÉCIAL DES INSTRUMENTS
STATUTAIRES

M. Mark MacGuigan (Windsor-Walker-ville): Monsieur l'Orateur, je n'ai pu attirer votre attention quand vous avez demandé aux comités permanents et spéciaux de présenter leur rapport. Pourrions-nous, du consentement unanime de la Chambre, revenir à cette étape pour me permettre de présenter le deuxième rapport du comité spécial des instruments statutaires.

M. l'Orateur: La Chambre y consent-elle?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: La Chambre considère que le député a déposé le rapport dont il s'agit.

[Note de l'Éditeur: Les rapports susmentionnés figurent aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

[Français]

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE- PROVINCIALE

DÉPÔT DU PROJET D'ACCORD UNANIME

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je voudrais déposer un exemplaire, en anglais et en français, du projet d'accord unanime qui a été ébauché à la conférence constitutionnelle au début de la semaine.

[Traduction]

PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS

DISCUSSION DE LA MOTION D'ADOPTION
DU TROISIÈME RAPPORT

L'hon. D. S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, des discussions se sont élevées au sein des différents groupes au sujet du troisième rapport du comité des privilèges et des élections, qui a été présenté hier à la Chambre par le président au sujet de la motion d'adoption qui figure au *Feuilleton* d'hier. On a proposé, ce qui pourrait convenir à tous les députés, de discuter la question aujourd'hui plutôt que lundi ou plus tard, car le Règlement ne prévoit pas que la discussion puisse avoir lieu avant la semaine prochaine.

Je voudrais donc faire à la Chambre une proposition qui nous permettrait peut-être d'examiner ce rapport aujourd'hui sans trop retarder le débat qui doit avoir lieu sur la Conférence fédérale-provinciale. On pourrait peut-être convenir de mettre en discussion la motion du député, pour l'adoption du troisième rapport, entre 1 et 2 heures et de tenir le débat durant cette période; s'il n'était pas terminé avant 2 heures, il serait reporté à une séance ultérieure de la Chambre. Je me demande si cela conviendrait aux députés et, si oui, je demanderais que cette entente fasse l'objet d'un ordre de la Chambre.